



ADRALE
Clinique Jouvenet – 6 square
Jouvenet
75016 PARIS

Paris, le 17 juillet 2024

Chèr(e) Collègue,

Le jury FMC du Collège qui s'est réuni le 12 juillet 2024 a donné un avis favorable à votre demande de labellisation concernant le **Stage Pratique en ALR échoguidée** qui aura lieu tout au long de l'année 2024.

Merci de préciser sur le certificat de présence les informations suivantes :
(ces informations ne doivent être communiquées sur aucun autre support que le certificat de présence du médecin participant)

Numéro de labellisation :

2024L019

Nombre de crédits : 20

Nombre d'heures en Gestion des risques : 4

Cette formation est certifiée QUALIOPi par le CFAR. En utilisant le numéro d'activité du CFAR, vous vous engagez à fournir tous les justificatifs exigés par ce label, dont la liste figure dans le dossier demande de labellisation du CFAR.

Bien confraternellement,

Président de la Commission FMC
Pr. JM. MALINOVSKY